

Préserver et promouvoir la qualité et la diversité des paysages

Vos enjeux :

Vous souhaitez vous engager dans une démarche paysagère d'aménagement local. Vous voulez préserver et promouvoir la qualité et la diversité des paysages et faire du paysage une composante opérationnelle des démarches d'aménagement de l'espace.

L'offre :

Définir un plan de paysage à travers l'appel à projet « plans de paysages ».

Etablir un **diagnostic** permettant de :

- développer la connaissance des paysages ;
- formuler des "objectifs de qualité paysagère" ;
- promouvoir une culture du paysage et valoriser les compétences.

L'appel à projet « plans de paysages » permet aux lauréats de bénéficier de :

- Soutien financier et appui à l'ingénierie de projet pour la mise en œuvre d'un plan paysage
- Contribution financière à l'appel à projet pour développer une approche commune
- Mise en réseau au sein du club plan paysage

Les **résultats attendus** de la démarche sont les suivants :

- valoriser les spécificités locales dans toutes leurs composantes (aménagement, habitat, agriculture, culture et patrimoine, biodiversité, ...),
- Elaborer une stratégie d'aménagement en mobilisant une ingénierie locale et une concertation fondée sur la participation citoyenne

A qui s'adresser :

contact.objectif-paysages@developpement-durable.gouv.fr

Une offre proposée par le Ministère de la transition écologique



En savoir plus : <https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/contactez-nous-37>